

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

**PROJET DE GESTION DURABLE DES  
RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT  
COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES  
PRODUCTEURS RURAUX.**

# PROGRES



### **AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°3/AD-HOC/PROGRES/2024**

#### **RECRUTEMENT DU BUREAU D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS DE PROGRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024 DU PROJET PROGRES**

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement de la mise en œuvre du Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES). Le PROGRES a démarré le mois d'avril 2021. Le PROGRES a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour réaliser un « **Audit des états financiers du projet arrêtés au 31 décembre 2024** ».
2. PROGRES vise à autonomiser les ruraux pauvres dans leur accès durable aux ressources naturelles et aux équipements collectifs. A terme : (i) 150.000 ruraux bénéficieront d'une mobilité économique ; (ii) 50% des surfaces aménagées sont régénérées ; (iii) 60% des surfaces aménagées sont mises en valeur ; (iv) 30% des ménages déclarent une augmentation de la production ; (v) 90% des infrastructures d'intérêt collectifs sont fonctionnelles. Le projet sera mis en œuvre sur une période de 6 ans (2020 – 2027), et sera cofinancé par le FIDA et l'Etat Mauritanien
3. Le projet touchera 30 000 ménages pour environ 185 000 bénéficiaires, soit 24,3% de la population de la zone d'intervention. Il vise à atteindre 40% de femmes et 30% de jeunes. Il s'agit des petits producteurs ruraux dont le capital productif et les moyens d'existence sont sévèrement affectés ; des petits éleveurs dont le cheptel fait face aux difficultés d'accès aux soins de santé animale et à la raréfaction sévère de fourrages et points d'abreuvement ; des ménages ruraux pauvres éprouvant des difficultés d'accès aux services sociaux de base, en particulier les ménages dirigés par des femmes et les jeunes ; des jeunes en situation de sous-emploi ou sans emplois ayant tendance à émigrer ; des organisations de petits producteurs et d'éleveurs affichant un faible niveau de structuration et de gouvernance ; et des membres des institutions et organisations rurales exerçant des mandats dans la gouvernance locale
4. Le présent appel à manifestations d'intérêt vise à recruter un bureau d'Audit comptable pour les travaux d'audit des états financiers de l'exercice 2024.

5. Les bureaux intéressés sont invités à fournir des références indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services qui pourraient leur être demandés. Les informations demandées sont relatives entre autres à l'exécution de audits dans des domaines analogues, expériences dans des conditions semblables, connaissance de la zone d'intervention du projet, disponibilité de ressources humaines compétentes, technologiques et matérielles
6. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées sous plis fermés, en versions physique et électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le jeudi 12 décembre 2024 à 15 heures (*heure locale*) et porter expressément la mention « **Audit des états financiers du projet arrêtés au 31 décembre 2024** » :

Projet de gestion durable des ressources naturelles,  
d'équipement communal et de structuration des producteurs  
ruraux (PROGRES).

Lot N°206, PRTZ

<https://goo.gl/maps/7e9bqgdt6qhb3e688>

Nouakchott – Mauritanie

Tél : +222 45 24 49 44

e-mail : [contact@progres.dev](mailto:contact@progres.dev)

7. Une liste restreinte de cinq candidats sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles de procédures en vigueur.

Nouakchott, le 04/12/2024

Le Coordonnateur de PROGRES

**Ahmed Ould Amar**